

## TERMES DE REFERENCE

*Sélection d'un(e) expert(e) ou bureau de consultants pour l'appui à la facilitation d'ateliers de dialogue multi-acteurs et la cartographie des parties prenantes pour le projet DesTInMed*

### 1. CONTEXTE

#### a) A propos d'AVSI

AVSI est une ONG internationale qui intervient en Tunisie depuis 2000, à travers la réalisation de projets de coopération au développement dans divers secteurs, notamment l'éducation, l'environnement et l'énergie, la formation professionnelle et la création d'emplois, les villes durables, la migration, la cohésion sociale et l'inclusion.

#### b) Projet DesTInMed

Le projet *DesTInMed - Destination pour un tourisme durable et inclusif en Méditerranée* est financé par le programme INTERREG Next Italie-Tunisie. Le programme se pose le but de créer un espace de coopération transfrontalière plus social et inclusive, grâce au renforcement des actions pour la qualification de l'offre et des services touristiques, ainsi que la création de nouvelles opportunités entrepreneuriales et d'emploi.

Précisément, l'objectif général du projet *DesTInMed* est de diversifier l'offre touristique des deux zones à travers la valorisation des zones côtières exclues des circuits touristiques, l'identification de nouveaux itinéraires naturalistes, culturels et gastronomiques des deux zones cibles, encourager de nouvelles opportunités entrepreneuriales et d'emploi et promouvoir les destinations conjointement.

Le projet envisage la fourniture d'une assistance technique aux bénéficiaires, notamment à travers le développement des plans opérationnel et ligne directrices dans la gouvernance du tourisme, accompagnement et formation des professionnels du secteur, parcours de certification internationale, ainsi que des activités de marketing innovantes.

À cette fin, AVSI collabore étroitement avec un large éventail de parties prenantes publiques et privées, notamment des organismes gouvernementaux et des autorités locales, des représentants de MPME, des organisations professionnelles ainsi que d'autres prestataires de services.

## 2. OBJECTIF DE LA SELECTION

Sous la supervision du Coordinateur de programme, et en étroite concertation avec l'équipe et les partenaires du projet, l'expert(e)(s) apportera un appui à la conception et au développement de nouveaux circuits touristiques dans le gouvernorat de Mahdia. Ces circuits viseront à valoriser les zones côtières et intérieures peu ou pas connues, le patrimoine culturel et œnogastronomique, ainsi que les activités de pleine nature et sportives.

Plus précisément, l'expert(e)(s) contribuera, d'une part, à l'**identification des acteurs clés du tourisme durable**, à l'analyse de leurs interactions et à l'évaluation de leurs capacités à s'engager dans les activités du projet. Cet appui permettra, d'autre part, de **structurer une concertation** autour des enjeux liés à la valorisation de l'offre touristique, dans une perspective de durabilité et d'inclusion des parties prenantes locales.

### Objectif principal :

- Accompagner le chargé de projet dans la **(i) cartographie des acteurs institutionnels et opérateurs** et dans **(ii) l'animation / facilitation d'ateliers participatifs et de focus groups thématiques**, afin d'identifier et prioriser des actions concrètes pour le développement touristique durable et inclusif, pouvant être portées ou soutenues par ces acteurs, et contribuer à la mise en place d'une gouvernance participative et d'une coordination territoriale renforcée.

### Objectifs spécifiques :

#### (i) Cartographie des acteurs :

- Identifier et analyser les parties prenantes clés : institutions publiques locales, acteurs privés, *Micro, Petites et Moyennes Entreprises* (MPME), associations locales, société civile et opérateurs touristiques actifs dans le gouvernorat de Mahdia (zone urbaine et zones rurales/périurbaines) ;
- Évaluer leurs relations, leur influence, leur intérêt et leur capacité à contribuer à la mise en œuvre et au financement d'initiatives touristiques durables et inclusives ; identifier les complémentarités, partenariats et synergies existantes entre opérateurs locaux, ainsi que les pratiques favorisant l'ancrage territorial et l'économie circulaire ;
- Produire une cartographie visuelle et analytique permettant d'orienter les ateliers participatifs et la planification territoriale ;
- Mettre à jour régulièrement la cartographie pour suivre l'évolution des acteurs et des relations dans les zones cibles.

#### (ii) Appui à l'animation des ateliers participatifs et focus groups thématiques :

- Concevoir, préparer et faciliter des ateliers et focus groups de co-conception des nouvelles expériences et nouveaux itinéraires touristiques et portant sur les

- thématiques suivantes : tourisme durable, valorisation des patrimoines naturel, culturel et gastronomique, inclusion socio-économique des communautés locales ;
- Favoriser la co-construction de solutions concrètes et la définition de priorités territoriales pour le développement touristique ;
  - Recueillir, synthétiser et formaliser les besoins, priorités et propositions des participants pour alimenter la planification opérationnelle du projet.

(iii) Appui au suivi et à la synthèse des résultats :

- Produire des rapports détaillés des ateliers et focus groups, incluant les recommandations opérationnelles pour la coordination territoriale et transfrontalière ;
- Assurer la capitalisation des bonnes pratiques et des enseignements tirés afin de soutenir la durabilité des actions et la continuité des dialogues multi-acteurs ;
- Inclure dans les rapports des recommandations concrètes pour la phase opérationnelle et la gouvernance transfrontalière du projet.

**Modalités contractuelles :**

- **Durée du contrat :** 6 mois
- **Lieu de prestation :** Gouvernorat de Mahdia
- **Type de prestation :** consultant(e)(s) externe sous la supervision directe du chargé de projet d'AVSI Tunisie.

### **3. PRESTATIONS REQUISES**

L'expert(e)(s) sera/seront chargé(e)(s) des tâches suivantes, en étroite collaboration avec le chargé de projet :

#### **Phase 1 : Cartographie des acteurs et analyse des relations**

##### **a) Identification des acteurs clés**

- Recenser les prestataires et opérateurs actifs (prestataires nature et sport, culture et patrimoine, gastronomie, hébergement et accueil, expériences communautaires, etc.), et caractériser leur type de service, zone d'intervention, capacité / saisonnalité, statut (formel / informel), intérêt pour intégrer des itinéraires
- Assurer une attention particulière à la participation des femmes et des jeunes.

##### **b) Entretiens et collecte d'informations**

- Élaborer des questionnaires adaptés à chaque type d'acteur.
- Conduire des entretiens en présentiel ou à distance pour analyser :
  - Les intérêts et priorités des acteurs ;
  - Leur capacité à contribuer, financer, faciliter ou porter des initiatives touristiques durables et inclusives.

c) **Analyse et synthèse des données**

- Documenter et analyser les informations recueillies.
- Collecter, pour chaque offre, des informations clés utiles à la conception d'itinéraires, incluant :
  - Localisation et accessibilité ;
  - Type d'expérience et valeur ajouté ;
  - Capacité d'accueil et saisonnalité
  - Conditions opérationnelles et logistiques ;
  - Informations qualitatives permettant d'apprécier l'alignement de l'offre avec les principes du tourisme durable ;
  - Intérêt et disponibilité à intégrer des circuits touristiques
- Identifier, lorsque pertinent, les **conditions institutionnelles ou réglementaires** pouvant influencer l'intégration de certaines offres (autorisation d'accès, gestion de sites, coordination avec les DMO, etc.),
- Produire une **cartographie analytique et une base de données structurée** des offres et services identifiés, conçues comme outils opérationnels pour la co-conception des itinéraires et l'animation des ateliers participatifs.

**Phase 2 : Animation des ateliers multi-acteurs et focus groups**

a) **Préparation des ateliers participatifs et focus groups**

- Définir les objectifs et le programme de chaque session en concertation avec le chargé de projet.
- Préparer les notes de facilitation incluant : contexte, objectifs, séquences, questions, outils de facilitation, matériel et intégration des résultats dans le processus global.

b) **Facilitation des ateliers participatifs et focus groups**

- Conduire des 3 ateliers participatifs visant à engager les parties prenantes locales, recueillir des contributions et co-identifier les opportunités de valorisation touristique des territoires ciblés
- Conduire 4 focus groups thématiques (zones côtières, nature et sport, patrimoine culturel, œnogastronomie) afin d'approfondir les besoins, contraintes et potentiels spécifiques de chaque filière.
- Favoriser la co-construction de solutions concrètes et l'identification d'actions prioritaires.
- Adapter la méthodologie en fonction de la dynamique collective et des échanges, pour garantir une participation active de tous les acteurs.

c) **Suivi et synthèse**

- Documenter les résultats de chaque atelier, incluant :

- Nombre et profil des participants (genre, organisation) ;
- Agenda et séquences réalisées ;
- Techniques de facilitation utilisées ;
- Principaux points discutés, décisions, consensus et dissensus ;
- Recommandations pour les ateliers suivants et pour la création des nouveaux produits touristiques.
- Produire une synthèse globale des dialogues multi-acteurs en consolidant les recommandations pour les nouveaux circuits.

### **LIVREBLES ATTENDUS**

- Note méthodologique détaillée sur l'approche à suivre pour la réalisation de la mission et chronogramme détaillé
- Questionnaires d'entretien adaptés à chaque type d'acteur (public, privé, associations locales).
- Identification et entretiens avec les acteurs clés, en présentiel ou à distance.
- Cartographie des acteurs clés et rapport analytique détaillant les capacités des acteurs à contribuer aux initiatives touristiques durables.
- Database structurée des acteurs pour suivi et animation future.
- Facilitation des ateliers multi-acteurs et production des notes de facilitation complètes pour chaque session.
- Synthèse des dialogues multi-acteurs incluant recommandations opérationnelles et perspectives pour la gouvernance et la coordination transfrontalière.

**Remarque** : la base de données collectée et les cartographies produites sont la propriété exclusive d'AVSI et du programme Interreg. L'expert ne pourra pas les réutiliser sans accord.

### **4. DURÉE DE LA MISSION ET NIVEAU D'EFFORT**

La durée globale pour la réalisation de cette mission objet des présents termes de référence est fixée à 6 mois, à compter du lendemain de la notification de l'ordre de service.

L'expert / bureau des consultants travaillera en étroite collaboration avec l'équipe d'AVSI Tunisie et les partenaires du projet. Une présence ponctuelle sur les territoires du gouvernorat de Mahdia sera nécessaire pour les entretiens, les réunions et ateliers de travail (les frais de déplacement seront à la charge de l'expert).

Tout délai imparti au consultant commence à courir au début du lendemain de la notification de l'ordre de service de démarrage de la mission qui sert de point de départ à ce délai. Les délais de réalisation sont indicatifs ; ils illustrent la fréquence attendue pour les phases de préparation, de concertation et de soumission séquentielle des livrables.

No	Livrables	Délais de réalisation
1.1	Version mise à jour de la note méthodologique détaillée sur l'approche à suivre pour la réalisation de la mission demandée + Planning détaillé de réalisation de la mission : le chronogramme des tâches	05 jours ouvrables après la signature de l'ordre de service de démarrage de la mission
1.2	Version définitive de la note méthodologique détaillée sur l'approche à suivre pour la réalisation de la mission demandée + Planning détaillé de réalisation de la mission : le chronogramme des tâches	03 jours ouvrables à partir de la date de la réception des remarques d'AVSI
2.1	Elaboration des questionnaires d'entretien et outils de collecte de données	05 jours ouvrables après l'acceptation du livrable 1.2
2.2	Identification des acteurs et conduites des entretiens	20 jours ouvrables après l'acceptation du livrable 2.1
2.3	Cartographie des acteurs et rapport d'analyse	08 jours ouvrables après l'acceptation du livrable 2.2
3.1	Proposition d'une méthode de facilitation	03 jours ouvrables après l'acceptation du livrable 2.3
3.2	Préparation de notes de facilitation complètes et explicatives pour chaque atelier	05 jours ouvrables à partir du lendemain de l'acceptation du livrable 3.1
3.3	Facilitation de 3 ateliers territoriaux + 4 focus groupes thématiques	25 jours ouvrables à partir du lendemain de l'acceptation du livrable 3.2
3.4	Synthèses des dialogues multi-acteurs	07 jours ouvrables à partir du lendemain de l'acceptation du livrable 3.3

## 5. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à la sélection pour l'expert(e)(s) du projet *DesTInMed* est soumise au respect des conditions suivantes, conformément aux lignes directrices du programme Interreg :

### **a) Conditions générales**

Les conditions générales concernent l'éligibilité des candidats en fonction de leur relation avec l'État et la législation nationale applicable.

Pour être éligible, le/la candidat(e) doit :

- Être citoyen(ne), tunisien(ne);
- Jouir de ses droits civils et politiques dans son pays d'origine ;
- Ne pas être exclu(e) de l'électorat actif ou de l'accès à un emploi public pour les raisons suivantes :
  - Licenciement ou exclusion d'une administration publique pour insuffisance persistante de prestations ;
  - Obtention d'un emploi sur la base de documents falsifiés ou invalides ;
  - Interdiction d'exercer une fonction publique suite à un jugement définitif ;
  - Toute autre restriction à l'accès à un emploi public conformément à la législation nationale en vigueur.
  - Ou être un bureau d'études de droit tunisien, en règle avec ses obligations fiscales.

Ces conditions constituent un élément fondamental de l'appel à candidatures et doivent être strictement respectées.

### **b) Profil de l'expert(e)**

Les conditions spécifiques et obligations préalables concernent les qualifications, compétences et expériences nécessaires pour remplir les tâches définies dans le TDR :

- **Formation** : diplôme d'université de niveau Bac+5 minimum en tourisme, développement territorial, sciences sociales, gestion de projets ou disciplines connexes ;
- **Expérience professionnelle** :
  - Minimum 3 ans d'expérience dans le domaine du tourisme durable, écotourisme, gouvernance locale, ou développement durable ;
  - Expérience dans des projets ou programmes financés par l'UE ou des programmes de coopération transfrontalière similaires ;
  - Connaissance du contexte socio-économique et touristique de la région de Mahdia souhaitée.
- **Compétences techniques** :
  - Capacité à produire des cartographies analytiques et à documenter des dialogues multi-acteurs, à synthétiser et analyser les données collectées ;
  - Expérience dans la facilitation d'ateliers multi-acteurs et la cartographie de parties prenantes
  - Expérience dans la création des circuits touristiques est un atout

- **Compétences relationnelles** : aptitude à travailler en équipe, à faciliter des échanges participatifs et à collaborer avec des parties prenantes variées (publiques, privées, associatives, locales).
- **Compétences linguistiques** :
  - Maîtrise de l'arabe tunisien et du français (langue officielle du programme) ;
  - La connaissance de l'anglais est un atout ;
- **Obligations préalables** :
  - Lecture et signature du **Code de conduite AVSI** ;
  - Lecture et signature de la **policy AVSI** de Protection contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement Sexuels (**PSEAH**).

### **c) Offre financière**

Le montant total maximum alloué pour cette mission est de 8 000 €. L'offre financière doit être exprimée en Dinars Tunisiens (TND), mentionnant les montants hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), sur la base du taux de change officiel applicable à la date de publication de l'appel. Les soumissionnaires doivent présenter un budget détaillé et justifié.

## **6. MODALITÉS DE CANDIDATURE**

Les candidatures doivent être soumises dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication du présent appel.

Les candidatures peuvent être présentées soit par un(e) expert(e) indépendant(e), soit par un bureau d'études.

Dans le cas d'une candidature portée par un bureau d'études, les conditions suivantes s'appliquent :

### 1. Mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire

Le bureau devra proposer une équipe composée d'experts aux compétences complémentaires répondant aux exigences des présents termes de référence.

### 2. Présentation de l'équipe

La candidature devra inclure les CV de l'ensemble des experts mobilisés, en précisant leurs expériences pertinentes ainsi que leur rôle dans la réalisation de la mission.

### 3. Désignation d'un chef de mission

Un chef de mission devra être désigné comme interlocuteur principal auprès d'AVSI. Il assurera la coordination de l'équipe, le suivi de l'exécution de la mission ainsi que la qualité et la transmission des livrables dans les délais convenus.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à transmettre leur dossier de candidature à l'adresse électronique suivante : **avsitunisie@gmail.com**

**Documents à fournir :**

1. Offre technique, comprenant :
  - Curriculum Vitae détaillé, précisant les expériences pertinentes pour le poste et les projets similaires réalisés ;
  - Note de compréhension de la mission (maximum 5 page) accompagnée d'un plan détaillé ;
  - Un ou plusieurs exemples de production analytique réalisée par le/la candidat(e), par exemple : cartographie d'acteurs ou exemple de base de données structurée, permettant d'évaluer ses capacités d'analyse et d'organisation des données.
  - Le Registre National des Entreprises ou de la patente, ainsi qu'une attestation de régularité fiscale pour les personnes morales est exigée dans le cas d'un bureau d'étude.
2. Offre financière ;
3. Lettre de motivation expliquant l'intérêt pour le poste et la disponibilité pour la mission ;
4. Copies des diplômes et certifications pertinentes ;
5. Tout autre document jugé utile pour évaluer les qualifications et l'expérience du/de la candidat(e).

**Instructions supplémentaires :**

- Les candidatures envoyées après la date limite ou incomplètes ne seront pas prises en considération.
- L'objet de l'email doit clairement mentionner : « Candidature Expert(e) DesTInMed – [Nom et Prénom] ».

## 7. PROCEDURES ET CRITERES DE SELECTION

Le représentant légal d'AVSI nommera un **Comité d'évaluation**, chargé d'examiner les candidatures au regard des critères établis.

Le processus de sélection se déroulera en **2 phases** :

- I. Évaluation de l'offre technique et financière
- II. Entretien avec les candidats présélectionnés

L'évaluation des candidatures admissibles se fera selon un système de points visant à mesurer la qualité des profils, sur la base des **(I) offre technique et financière** et des **(II) entretiens**.

L'évaluation des candidatures admissibles se fera selon un système de points combinant l'offre technico-financière et l'entretien.

### a) Evaluation des offres techniques

Dans le cadre de l'analyse des offres techniques, les qualifications des soumissionnaires seront évaluées selon la pondération des critères suivante :

Qualifications	Pondération
Pertinence et solidité de la proposition méthodologique pour la cartographie et la facilitation des ateliers et chronogramme des tâches	20%
Formation académique pertinente (tourisme durable, développement territorial, sciences sociales, gestion de projets, gouvernance locale ou disciplines connexes)	5%
Expérience dans le domaine du tourisme durable, écotourisme, gouvernance territoriale ou développement local inclusif	10%
Expérience en cartographie des parties prenantes / analyse institutionnelle	10%
Expérience en facilitation d'ateliers multi-acteurs et processus participatifs	10%
Expérience dans la création des circuits touristiques	10%
Connaissance du contexte socio-économique et touristique de la région de Mahdia souhaitée	5%
<b>Total</b>	<b>70%</b>

### b) Evaluation de l'offre financière

La commission d'évaluation classe les offres financières d'une façon croissante. Par la suite, elle attribue la note financière (NF) maximale de 5 points à l'offre du moins-disant.

$$NF = \frac{\text{Prix minimum}}{\text{Prix du candidat}}$$

### c) Evaluation technique-financière

La commission d'évaluation des offres procédera par la suite à l'évaluation technico-financière de toutes les offres techniques éligibles.

La note technique-financière sera alors calculée avec le ratio 70/30 expliqué de la manière suivante :

$$\text{Note Technico-Financière finale} = (NT * 0.7) + (NF * 0.3)$$

Pour être admis à l'entretien, les candidats doivent satisfaire au critère suivant :

- I. Présenter une **candidature complète** (voir point 6 ci-dessous : Modalités de candidature). En cas de dossier incomplet, le service des Ressources humaines d'AVSI contactera les candidats afin de leur demander les pièces manquantes dans un délai déterminé. Le non-respect de ce délai entraînera l'exclusion de la procédure.

À l'issue de l'évaluation technico-financière, **les trois (3) offres ayant obtenues les scores les plus élevés** seront présélectionnées pour l'entretien.

Les entretiens individuels seront menés par le Comité d'évaluation, afin de vérifier que les aptitudes des candidats et s'assurer que toutes les conditions requises sont bien remplies.

Les entretiens se dérouleront en présentiel ou en ligne, selon la disponibilité des candidats.

#### **Note finale et attribution du contrat**

Le score final sera obtenu par la consolidation pondérée des résultats de la phase technico-financière et de la phase d'entretien :

- Le/la candidat(e) ayant obtenu le **score le plus élevé** sera classé(e) premier(e) et proposé(e) pour l'attribution du contrat, sous réserve de vérification finale des conditions d'éligibilité.
- En cas d'égalité de score, la priorité sera accordée au/à la candidat(e) ayant obtenu le score le plus élevé lors de l'entretien.

AVSI se réserve le droit d'attribuer la mission même en présence d'une seule candidature jugée valide ou appropriée, ou de ne pas l'attribuer si aucune candidature n'est considérée comme convenable au regard de l'objet de la mission.

AVSI se réserve également le droit de vérifier l'exactitude des informations fournies par les candidats, notamment en demandant la présentation de pièces justificatives.

\*\*\*

Le **Comité d'évaluation** sera formellement nommé par décision interne d'AVSI Tunisie avant l'ouverture des candidatures.

Le Comité d'évaluation sera composé d'au moins trois (3) membres :

- Un(e) représentant(e) d'AVSI Tunisie (Président(e) du Comité) ;
- Le chargé de projet DesTInMed ;
- Un membre de la Destination Management Organization de Mahdia.
- Si possible, un membre du Ministère du Tourisme ou autre partenaire du projet

**Les membres du Comité devront déclarer l'absence de conflit d'intérêts avec les candidats.**

Le Comité d'évaluation est **chargé de :**

- Vérifier la recevabilité des candidatures (respect des délais, intégrité et régularité des documents soumis) ;
  - Vérifier la conformité des candidats aux conditions générales et spécifiques d'éligibilité ;
  - Procéder à l'évaluation du Curriculum Vitae selon la grille de notation préétablie ;
  - Déterminer la liste des candidats admis à l'entretien sur la base du seuil minimum requis ;
  - Conduire les entretiens et procéder à leur évaluation selon la grille prévue ;
  - Calculer le score final et établir le classement des candidats ;
- Rédiger et signer un procès-verbal d'évaluation.

## **8. PROTECTION DES DONNÉES**

AVSI informe que, conformément à la loi organique n° 2004-63 du 27 juillet 2004 et au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), les données personnelles des candidats seront traitées, y compris à l'aide d'outils informatiques, uniquement à des fins liées et instrumentales à la procédure de sélection visée dans le présent avis, ainsi qu'à la conclusion et à la gestion du contrat avec le candidat sélectionné.

Les données des candidats pourront être communiquées aux organes compétents pour les besoins liés à la mise en œuvre du projet, à la reddition des comptes et aux vérifications effectuées dans le cadre du projet DesTInMed.

Le responsable du traitement des données est le représentant légal d'AVSI.

## **9. PUBLICITÉ**

Le présent avis sera publié dans le site Jamaity <https://jamaity.org/forsa/> et le site du programme Interreg <https://www.italietunisie.eu/communication/actualites-du-projet/>.